

LE RÉSEAU MASE

Une question ? Contactez l'association dont vous dépendez !

MASE Hauts-de-France

Maxime LOMME
Anne ROUSSEL
Justine STRUBBE
76, rue de l'Amiral de Ruyter
2^{ème} étage - 59140 Dunkerque
Tél. : 03 28 29 13 35
maxime.lomme@mase-asso.fr
anne.rousseau@mase-asso.fr
justine.strubbe@mase-asso.fr
www.masehdf.fr

MASE Île-de-France Normandie Centre

Murielle LABEL
Béatrice BEAUDET
Edith MAHIER
Maité NIEPCERON
Gwenaelle SEMENT
Pauline DELATTRE
Angéline DELAS
Maison des Compétences
2, rue du Manoir
76170 Lillebonne
Tél. : 02 35 38 66 65
contact@mase-asso.fr
www.mase-idfnc.fr

MASE Atlantique

Rose BELLLOT
Hélène TUAL
EDF UP Cordemais - BP 13
44360 Cordemais
Tél. : 06 38 64 15 41 (R. Belliot)
Tél. : 07 70 07 75 58 (H. Tual)
mase-atlantique@mase-asso.fr
www.maseatlantique.fr

MASE Sud-Ouest

Mélanie GARRIDO
Amandine CHELET
Cécile ROCHE
EFF TRAINING
7, avenue du Vert Galant
64230 Lescar
Tél. : 06 25 40 85 92 (M. Garrido)
Tél. : 06 25 35 18 66 (A. Chelet)
Tél. : 07 60 54 58 52 (C. Roche)
administration@maseso.fr
www.maseso.fr

MASE Sénégal

Papa MOHAMADOU
Mbareck DIOP
Khady DIOP
Résidence ASDI Appartement B1
SICAP Amitié 3 N°4421 Dakar
Tél. : +221 77 633 34 12
Tél. : +221 77 656 94 64
mbareck.diop@mase-asso.fr
khady.diop@mase-senegal.com
www.mase-senegal.com

MASE Côte d'Ivoire

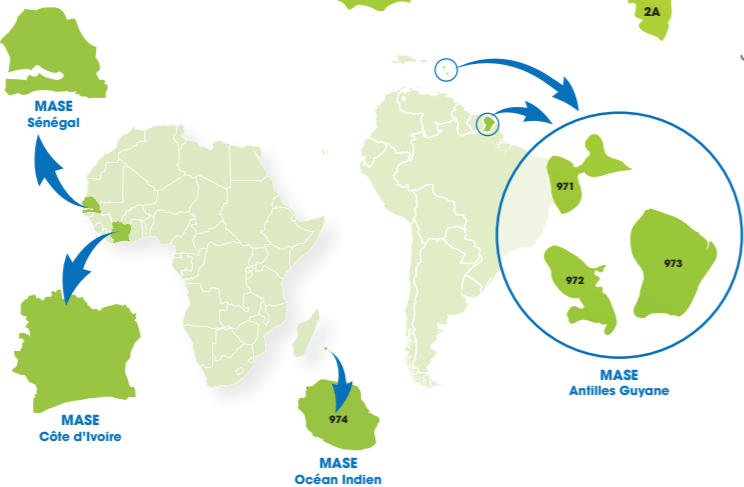
Léopold Kodjo AKAKPOVI
Boulevard de Petit Bassam
01 BP 1265 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 21 23 79 27 /29
Tél. : +225 07 07 08 23 21
leopold.akakpovi@sir.ci
www.mase.ci

MASE Océan Indien

Sophie RAJAONARISON
16, rue Claude Chappe, ZAE 2000
CS 71151 - 97829 Le Port CEDEX
Tél. : +262 693 93 32 78
maseoi@mase-asso.fr

MASE France et International

Nicolas CHOUTEAU
Agnès VILLAINÉ
4, avenue du 24 Août 1944
69960 Corbas
Tél. : +33 (0)4 69 98 27 86
nicolas.chouteau@mase-asso.fr
agnes.villaine@mase-asso.fr
www.mase-asso.fr



MASE Est

Bérangère ROGER
Séverine RULEWSKI
Sabine DE LUCA
Bât. Habiter
29, rue Laydecker
57100 Thionville
Tél. : 03 82 54 97 19
Tél. : 03 82 54 01 23
berangere.roger@maseest.fr
secretariat@maseest.fr
secretariat2@maseest.fr
www.maseest.fr

MASE Rhône-Alpes

Clément BOYER
Céline LAUBY-CHEAUPUIS
Amélie PERILLAT
Flavie GARRIDO
Bât. L'Orion
4, avenue du 24 août 1944
69960 Corbas
Tél. : 04 69 98 27 82
Tél. : 04 69 98 27 83
contact@masera.fr
administration@masera.fr
communication@masera.fr
www.masera.fr

MASE Méditerranée Giphise

Sébastien BISSON
Stéphanie COUSIN
Juliette DIMALTA
Carine MISERAZZI
Luc DECOSSE
ZI Sud - 3, avenue José Nobre
13500 Martigues
Tél. : 06 18 84 63 91 (S. Bisson)
Tél. : 04 42 13 54 25 (S. Cousin,
J.Dimalta, C.Miserazzi et L.Decosse)
bisson@giphise.com
cousin@giphise.com
dimalta@giphise.com
miserazzi@giphise.com
decosse@giphise.com
www.mase-mediterranee.com

MASE Antilles Guyane

Martinique
Xavier NICOLE
CCI
50, rue Ernest Deproge
97200 Fort de France
Tél. : 05 96 55 29 10
xavier.nicole@mase-asso.fr

Guadeloupe
Razane HANNA
CCI IG
rue Félix Eboué
97159 Pointe à Pitre Cedex
Tél. : 05 90 93 77 20
razane.hanna@mase-asso.fr

Guyane
Tamara CONSTANT
CCI
Place de l'Esplanade - BP 49
97320 Cayenne Cedex
Tél. : 05 94 29 96 74
tamara.constant@mase-asso.fr

Ensemble pour la sécurité, la santé et l'environnement



Manuel Amélioration Sécurité Santé Environnement Entreprises

> mase-asso.fr

FRANCE
CHIMIE

MASE
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

METTRE EN PLACE ET CERTIFIER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Une démarche SÉCURITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT, pourquoi ?

- Responsabilité morale vis-à-vis de nos salariés.
- Responsabilité pénale : Obligation de résultat en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Article L 4121-1 du code du travail français.
- Répercussion financière : Peu d'entreprises évaluent le coût d'un accident.

Les conséquences d'un accident peuvent être dramatiques pour la victime et sa famille, elles peuvent également mettre en péril l'entreprise.

La certification, pourquoi ?

S'engager vers une certification doit être le moteur qui permettra à l'entreprise de se structurer et de mettre en place les outils répondant à la question :

Que dois-je faire pour améliorer la sécurité, la santé et l'environnement dans mon entreprise ?

La reconnaissance par la certification suite à un audit donne l'évidence :

- que l'entreprise a mis en place une organisation/un système de management sécurité, santé, environnement,
- que celui-ci permet à l'entreprise une gestion complète et efficace de ces différents aspects.

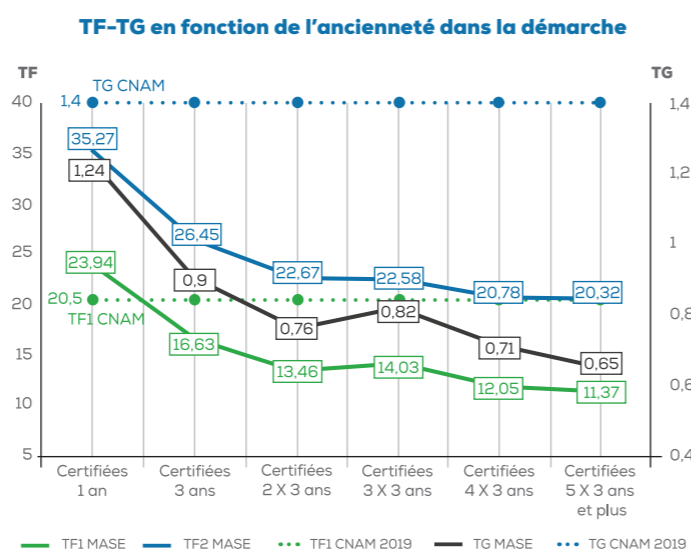
Le retour sur investissement sera obtenu en interne au travers des résultats SÉCURITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT, mais également de la productivité, de la communication et de l'incidence sur toute l'organisation de l'entreprise.

C'est le système de management et son efficacité qui donneront des résultats positifs et seront appréciés sur le terrain.

L'intégration dans l'organisation globale de l'entreprise, pourquoi ?

La SÉCURITÉ, la SANTÉ et l'ENVIRONNEMENT doivent faire partie intégrante de la vie quotidienne de l'entreprise. Des gestions parallèles (sécurité / qualité / ressources humaines / etc...) sont à coup sûr vouées à une multiplication des mêmes outils, mêmes documents d'où une lourdeur et une inefficacité.

La coordination globale est tout à fait indispensable. Le pilotage ne peut être qu'une prérogative de l'employeur.



Taux de fréquence : Nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées.
Taux de gravité : Nombre de jours d'arrêt par milliers d'heures travaillées.

2 À 3 FOIS MOINS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL POUR LES ENTREPRISES AYANT LES SYSTÈMES LES PLUS MATURES.

MASE C'EST QUOI ?

- Des industriels bénévoles (entreprises utilisatrices et intervenantes).
- Des associations locales pour être au plus près des adhérents.
- Des cabinets et auditeurs agréés.
- Des décisions prises par des représentants d'entreprises élues.
- Des résultats mesurés sur le terrain pour vérifier l'efficacité de notre système.

MASE est adapté à tous types d'entreprises, quelles que soient la taille (même les TPE) et l'activité.

MASE C'EST



**UN RÉFÉRENTIEL :
BASE DE RÉFLEXION POUR
METTRE EN PLACE/AMÉLIORER
SON SYSTÈME**

Il appartient aux responsables de l'entreprise candidate d'adapter leur lecture en fonction de leurs spécificités.



**UN SYSTÈME
DE RECONNAISSANCE :
ENTREPRISES UTILISATRICES
ET INTERVENANTES**



**UNE ASSOCIATION
AU SERVICE DE
SES ADHÉRENTS**

Des « conseils pour », des supports, des conférences, un outil de veille réglementaire, la MASE Académie...

LE SYSTÈME DE PRÉVENTION S'ARTICULE AUTOUR DES CINQ AXES DU RÉFÉRENTIEL



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE



COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES



ORGANISATION DU TRAVAIL



EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE MANAGEMENT



BILAN ET AMÉLIORATION CONTINUE

LE MANUEL CONTIENT ÉGALEMENT

- Des précisions sur le processus d'adhésion/certification des entreprises.
- Un lexique et un guide des abréviations.

LE SUIVI SEMESTRIEL

Une entreprise adhérente doit adresser semestriellement ses indicateurs à l'association.

Seul un système de management adapté et piloté efficacement par la direction de l'entreprise pourra donner des résultats pérennes. Il ne doit pas être subi mais servir à atteindre des objectifs précis.

Vous envisagez de vous engager dans la démarche :

Contactez l'administrateur de la zone dont vous dépendez (voir coordonnées au dos).